



B.P. 21 - 68360 SOULTZ

Affiché le : 8 avril 2022
Retiré de l'affichage le :

Le Maire :
M. Marcello ROTOLO

PUBLICATION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SOULTZ
Séance ordinaire du 6 avril 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

POINT 1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2022.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 2. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 3. COMPTE DE GESTION 2021 – M14 – BUDGET GÉNÉRAL.

ADOPTÉ par 24 voix POUR (dont 5 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA,) et **3 voix CONTRE** (dont 1 voix par procuration Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 4. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – M14 – BUDGET GÉNÉRAL.

ADOPTÉ par 22 voix POUR (dont 4 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA) et **3 voix CONTRE** (dont 1 voix par procuration Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 5. AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2021 – M14 - BUDGET GÉNÉRAL.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 6. VOTE DES DEUX IMPÔTS DIRECTS 2022.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 7. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – EXERCICE 2022.

Associations affiliées à l'OMECAS :

ADOPTÉ par 13 voix POUR (dont 3 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER).

Associations non affiliées à l'OMECAS et autres organismes :

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 8. BUDGET DE L'EXERCICE 2022 – M14 - GÉNÉRAL.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 9. COMPTE DE GESTION 2021 – M14 – FORÊT.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 10. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – M14 – FORÊT.

ADOPTÉ par 25 voix (dont 5 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 11. AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2021 - M14 - FORÊT.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 12. BUDGET DE L'EXERCICE 2022 – M14 – FORÊT.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 13. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR LES ANNÉES 2021.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 14. MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET URBAIN PARTENARIAL – LOTISSEMENTS PLEIN SUD.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 15. MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET URBAIN PARTENARIAL – RUE DU GAULACKER.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 16. CESSION DE TERRAIN RUE DU BUHLFELD AUX CONSORTS BURGIO MAURO ET JEREMY SUITE À MODIFICATION DE CONTENANCE.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 17. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 18. RECOURS AU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 19. AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL AU BÉNÉFICE DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU MARKSTEIN – GRAND BALLON POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RENATURATION.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

POINT 20. OCCUPATION DE TOITS PUBLICS POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.

ADOPTÉ par 26 voix POUR (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA) et 1 ABSTENTION (M. Sébastien DREYFUS).

POINT 21. PROJET DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU PÉRISCOLAIRE.

ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ (dont 6 voix par procuration Mme Céline VISENTIN pour Mme Fleur OURY, M. le Maire pour Mme Annie DITTRICH, M. Rémy AUBERTIN pour M. Alain DIOT, Mme Maria JONAK pour Mme Julie WALTER, Mme Léa DESGRANCHAMPS pour Mme Marie ZANDONELLA, Mme Karine PAGLIARULO pour Mme Sarah SIOUALA).

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h50.

L'intégralité du procès-verbal peut être consultée en Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Références : loi n° 92-125 du 6.02.1992 – décret 1121 du 20.9.1993

Soultz, le 8 avril 2022

le Maire, Marcello ROTOLO

